Délibération n° 2015/4
Société Anonyme de Construction de la Ville de Vénissieux (SACoViV). Autorisation à se porter candidat aux postes de Président du Conseil d'administration et de Vice-Président du Conseil d'administration.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de conseillers municipaux présents : 41

Date de la convocation : 07/04/15
Compte rendu affiché le 15/04/15

Transmis en préfecture le
16/04/15
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20150413-23982-DE-1-1

Président : Mme Michèle PICARD

Secrétaire Mme Maïté LAM

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, M. Georges BOTTEX, Mme Danielle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, M. Saïd ALLEG, Mme Nadia CHIKH, Mme Sandrine PERRIER, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Loan NGUYEN, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Hidaya SAID, M. Damien MONCHAU, Mme Maite LAM, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS

Absent(e)s : M. David INGLES

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Valérie TALBI a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Serge TRUSCELLO a donné pouvoir à M. Saïd ALLEG, M. Jean-Louis PIEDECAUSA a donné pouvoir à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Sophia BRIKH a donné pouvoir à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Souad OUASMI a donné pouvoir à M. Idir BOUMERTIT, Mme Régia ABABSA a donné pouvoir à M. Hamdiatou NDIAYE, M. Nasser DJAIDJA a donné pouvoir à M. Christophe GIRARD

Rapport n° 4
Société Anonyme de Construction de la Ville de Vénissieux (SACoViV). Autorisation à se porter candidat aux postes de Président du Conseil d'administration et de Vice-Président du Conseil d'administration
Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Les statuts de la Société Anonyme de Construction de la Ville de Vénissieux (SACOVIV), société d'économie mixte, prévoient que les représentants des collectivités territoriales ne peuvent, dans l'administration de la société, remplir des mandats spéciaux qu'en vertu d'une délibération de l'assemblée qui les a désignés.

Il est précisé à l'article 20 statuts SACOVIV du 20 décembre 2015 :

« (…) Le président du Conseil d'administration peut être, soit une personne physique, soit une collectivité territoriale. Celle-ci agit par l'intermédiaire d'un de ses représentants, autorisé à occuper cette fonction par décision de l'assemblée délirantes de la collectivité concernée.»
(…)
S'il le juge utile, le Conseil peut nommer un ou plusieurs vice-président (...) ».

En conséquence, il convient d'autoriser deux représentants de la Ville à se porter candidats :

- au poste de Président du Conseil d'administration et à en accepter les fonctions, d'une part,
- au poste de Vice-Président et à en accepter les fonctions, d'autre part.

Je vous invite à délibérer.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés,
décide de :

- autoriser M. Pierre-Alain MILLET à se porter candidat au poste de Président du Conseil d'administration de la SACOVIV et à en accepter les fonctions et Mme Véronique CALLUT à se porter candidate au poste de Vice-Présidente du Conseil d'administration de la SACOVIV et à en accepter les fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN